

Collecte des déchets

CALENDRIER 2020 DES COLLECTES DE DÉCHETS

CORRON

■ Déchets ménagers résiduels ■ Emballages sauf verre

Bacs à sortir la veille au soir et à rentrer après cha

JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

FÉVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

A		
L	M	M
		1
6	7	8
13	14	15
20	21	22
27	28	29

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

A		
L	M	M
3	4	5
10	11	12
17	18	19
24	25	26
31		

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉC		
L	M	M
	1	2
7	8	9
14	15	16
21	22	23
28	29	30

! PAS DE COLLECTE LES 1^{ER} JANVIER, 1^{ER} MAI ET 25 DÉCEMBRE ; RATTRAPAGE SELON LES JOURS INDIQUÉS

Pour mieux trier vos déchets :

[Télécharger le fichier « Calendrier des déchets 2020 » \(2.8 MB\)](#)

Trois déchèteries sont proposées aux habitants de la commune de Corronsac :

La déchèterie est un établissement public destiné à recevoir les déchets des particuliers ne pouvant être pris en charge par la collecte en porte-à-porte. Elle est gratuite et offre de nombreux services. **Les professionnels** peuvent amener les déchets liés à leur activité à la déchèterie qui leur est réservée.

Accès GRATUIT et réservé exclusivement aux particuliers des communes

concernées (périmètre DECOSET).

Une pièce d'identité et un justificatif de domicile (facture EDF par exemple) vous seront demandés.

Les déchets des artisans et commerçants ne sont pas acceptés.

Le volume de déchet est limité à 5 m³ par jour pour chaque usager.

Le Sicoval ne gère pas les déchèteries, merci de bien vouloir contacter ✉ [Decoset](#) pour toute demande.

DECOSET (DEchetteries, COLlectes SElectives, Traitements) est un syndicat mixte de réalisation, composé exclusivement d'Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), créé en 1993 avec pour vocation la mise en place d'une filière optimale de traitement et de valorisation des déchets ménagers.

Les déchèteries pour les habitants



La déchèterie est un établissement public destiné à recevoir les déchets des particuliers ne pouvant être pris en charge par la collecte en porte-à-porte. Elle est gratuite et offre de nombreux services. Il y en a 3 sur le territoire du

	Montgiscard	Ramonville St Agne
Adresse	Chemin des romains Tel. 06 18 33 15 33	40 avenue de Suisse Tel. 05 62 88 30 15
Horaires	Ouvert du mardi au dimanche 9h30-12h et 13h30-18h (fermé lundi et jours fériés)	Ouvert lundi, mardi, mercredi et vendredi 9h30-12h et 13h30-18h samedi et dimanche – 9h30-17h00 (fermé jeudi et jours fériés)

Modalités de dépôt

100 kg/jour/foyer
Déchets en sacs ou unités pour les déchets spéciaux
Déchets en conteneur centralisé/jour/foyer pour le matériel
ménager (avec périphériques)

Modalités d'accès

Accès gratuit
Présentation d'un justificatif de domicile
Véhicules admis d'une longueur de 8 m maxi :
Véhicule léger (avec ou sans attelage),
Camionnette et fourgon (non attelés),
Véhicules non admis :
Véhicules avec enseigne commerciale,
Véhicule à remorque ou camion plateau

Produits acceptés

- Encombrants : matelas, mobilier, vélos, jeux...
- Déchets végétaux : feuilles, tonte, taille, branchages...
- Ferraille et métaux non ferreux, gravats, bois
- Produits recyclables : verre, papiers-cartons, bouteilles en plastique...
- Déchets ménagers spéciaux : huile de vidange, peinture, piles, batteries, produits de bricolage et de jardinage, radiographies...
- Déchets d'équipement électriques et électroniques : petit et gros électroménager (lave-linge, four...), informatique, téléphones, néons, ampoules, lampes basse consommation, halogènes...
- Textile : vêtements, linge de maison, chaussures...

Produits refusés

- Ordures ménagères,
- Pneumatiques,
- Amiante
- Médicaments
- Produits explosifs (bouteille de gaz...)
- Déchets hospitaliers ou de soins
- Cadavres d'animaux
- Eléments entiers de voiture, camion
- Déchets industriels spéciaux
- Déchets artisanaux et commerciaux

Pour vos branchages, pensez au broyage à domicile ; vous éviterez transport et attente aux déchèteries.